



Montreuil, le 30 août 2016

Mme Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

M. Jean-Michel Baylet
Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et
des Collectivités territoriales
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

N/Réf : BT/AT
N°127 - 30/08/2016

Objet : Préavis de grève du 5 au 19 septembre 2016

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Dans un contexte marqué par la promulgation de la loi dite Travail et la poursuite des politiques d'austérité, plusieurs temps d'action revendicative sont programmés dans les semaines à venir au niveau national : le 8 septembre avec l'appel unitaire à l'action des travailleurs sociaux ; le 15 septembre avec l'appel unitaire à l'action au niveau interprofessionnel pour exiger notamment l'abrogation de la loi Travail ; le 19 septembre avec une journée d'action portant sur les enjeux des rythmes scolaires.

Par ailleurs, de nombreuses luttes sont engagées dans les collectivités territoriales, où les missions et les personnels les mettant en œuvre sont durement frappés par les conséquences des politiques d'austérité décidées par le gouvernement et la majorité parlementaire, au détriment de la réponse aux besoins des populations.

Avec d'autres organisations, la CGT revendique la mise en œuvre de mesures en rupture avec les politiques de régression actuellement appliquées. Avec les personnels, nous revendiquons notamment :

- L'augmentation des salaires et pensions, et la revalorisation des grilles indiciaires ;
- La défense et le développement des garanties collectives (Code du Travail et Statut des fonctionnaires), qui passent dans l'immédiat par l'abrogation de la loi Travail ;
- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La création des emplois publics nécessaires à l'exercice des missions de service public ;

... / ...

- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage ;
- La mise en œuvre des moyens nécessaires pour assurer la santé et la sécurité au travail ;
- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT

La Fédération dénonce l'absence de réponse à la demande de rencontre formulée par l'intersyndicale Fonction publique CGT-FO-FSU-Solidaires-CFTC-CGC dans son courrier du 2 juin dernier.

Afin de couvrir les actions programmées et celles qui pourraient l'être dans les semaines à venir, et pour permettre aux agents territoriaux d'y participer, nous déposons des préavis de grève de 0 à 24h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale pour les journées suivantes : 5 septembre, 6 septembre, 7 septembre, 8 septembre, 9 septembre, 10 septembre, 11 septembre, 12 septembre, 13 septembre, 14 septembre, 15 septembre, 16 septembre, 17 septembre, 18 septembre et 19 septembre.

Nous restons disponibles pour une négociation dans le cadre de ce préavis et nous vous adressons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général